



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2026-123

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2026

Sommaire

Rectorat de la région académique Normandie /

R28-2026-05-28-00007 - Arrêté n° 2026-22?? fixant la composition du conseil d'administration du Centre Régional des OEuvres Universitaires et Scolaires Normandie?? (4 pages)

Page 3

R28-2026-06-10-00003 - Arrêté relatif aux missions du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Calvados (2 pages)

Page 8

Rectorat de la région académique Normandie

R28-2026-05-28-00007

Arrêté n° 2026-22

fixant la composition du conseil d'administration
du Centre Régional des OEuvres Universitaires et
Scolaires Normandie



**Département de l'Accompagnement
et du Contrôle de l'Enseignement Supérieur**

A R R Ê T É n° 2026-22

**fixant la composition du conseil d'administration du Centre Régional
des Œuvres Universitaires et Scolaires Normandie**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article R822-10

Vu le décret 2018-925 du 27 octobre 2018 portant création du CROUS de Normandie

Vu l'arrêté rectoral du 6 février 2026 proclamant les résultats des élections des représentants étudiants

Vu la proposition de Monsieur le préfet de la région Normandie

Vu la proposition de Monsieur le président du conseil régional de Normandie

Vu la proposition de Monsieur le président de la Métropole Rouen Normandie

Vu la proposition de Monsieur le président Le Havre Seine Métropole

Vu la proposition de Monsieur le maire de Caen, président de la communauté urbaine de Caen la Mer

Vu la proposition de Monsieur le président de la communauté d'agglomération Le Cotentin

Vu les propositions des organisations syndicales représentatives

Vu la nécessité de procéder à la mise à jour de la composition du conseil d'administration afin de tenir compte des modifications intervenues au sein des collèges représentés.

Arrête :

Article 1 :

Le conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Normandie est présidé par la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités, ou son représentant. Le conseil d'administration du centre régional est composé comme suit de 27 membres désignés pour une période de deux ans.

a) Représentants de l'État :

Monsieur Philippe LERAÎTRE, secrétaire général pour les affaires régionales, préfecture de la région Normandie

Suppléante : Madame Corinne GOILLOT, adjointe au secrétaire général des affaires régionales, préfecture de la région Normandie

Monsieur Denis GIROUDET, directeur régional des finances publiques (DRFIP Normandie)

Suppléant : Monsieur Jérôme GUILLOTIN, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division expertise et analyse économique à la direction régionale des finances publiques (DRFIP Normandie)

Monsieur Stéphane DOUCHET, chef de service du SECLAD à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL)

Suppléant : Monsieur François PESTEL, chef du bureau logement construction à la direction régionale de l'environnement et du logement de Normandie (DREAL)

Monsieur Adrien MONCOMBLE, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Normandie (DRAJES)

Suppléant : Monsieur Luc COLAS, adjoint au délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Normandie (DRAJES)

Monsieur Emmanuel HEMERY, chef du service régional de la formation et du développement à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Suppléant : Monsieur Romain CAMPART, chargé des missions éducatives au service régional de la formation et du développement à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Madame Annie-Claude GAUMONT, déléguée régionale à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, rectorat de la région académique Normandie

Suppléante : Madame Carole ALEXANDRE, déléguée régionale adjointe à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, rectorat de la région académique Normandie

b) Représentants élus des étudiants :

Monsieur Mateo MARTIN, Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1 288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toustes !

Suppléante : Madame Leane HOAREAU, Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1 288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toustes !

Madame Patricia KUDADJE, Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (RS, UNEF, Coordo)

Suppléant : Monsieur Emmanuel FRANEZIL, Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (RS, UNEF, Coordo)

Madame Jeslyne SARAVANABAVANANTHAN, Bouge ton CROUS, avec tes assos et tes AGORAés

Suppléante : Madame Noémie CHANTREL-RICHARD, Bouge ton CROUS, avec tes assos et tes AGORAés

Monsieur Loik VASSEAU, Bouge ton CROUS, avec tes assos et tes AGORAés

Suppléant : Monsieur Mathys SAINTYVES, Bouge ton CROUS, avec tes assos et tes AGORAés

Madame Mathylde GIRAUD, Bouge ton Crous, ta liste associative pour lutter contre la précarité

Suppléant : Monsieur Zachary GAUTIER, Bouge ton Crous, ta liste associative pour lutter contre la précarité

Madame Maëlle CARON, Union Pirate contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1 288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toustes !

Suppléante : Madame Lylia SAINT MARTIN, Union Pirate contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1 288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toustes !

Monsieur Mathys THOMAS, Union Pirate contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1 288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toustes !

Suppléant : Monsieur Ultia COLIN, Union Pirate contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1 288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toustes !

c) Représentants des personnels du CROUS :

Monsieur Medhi FEZZANI (FO)

Suppléante : Madame Katy PADAR (FO)

Monsieur Hassan EL ALLAM (SNPTES/AI-UNSA)
Suppléante: Madame Sophie AUZOU (SNPTES/AI-UNSA)

Monsieur Cyril FRUSQUE (CGT)
Suppléant: Monsieur Stéphane LESUEUR (CGT)

d) Représentants des établissements d'enseignement supérieur :

Madame Hélène BOURAÏMA-LELONG, vice-présidente CFVU en charge des secteurs sciences et santé et de la vie étudiante à l'université de Caen Normandie
Suppléant: Monsieur Julien SOREAU, responsable du Service Equilibre et Inclusion/Service Associations et Animations à l'Ecole de Management de Normandie

Madame Hélène HOUISSE, vice-présidente en charge de la vie étudiante et de la vie de campus de l'université de Rouen Normandie
Suppléante: Madame Laurence LA MARTA BLASCO, responsable des affaires financières à l'IRTS Normandie-Caen

e) Représentant de la Région Normandie :

Madame Julie BARENTON-GUILLAS, vice-présidente enseignement supérieur, recherche, innovation et numérique et santé de la région Normandie
Suppléante: Madame Aminthe RENOUF, conseillère régionale à la Région de Normandie

f) Représentants des communes ou regroupement de communes :

Madame Léa PAWELSKI, conseillère départementale et adjointe au maire de Saint-Etienne-du Rouvray
Suppléante: Madame Clémentine LE DUEY, conseillère municipale à la ville de Rouen

Monsieur Nicolas ESCACH, adjoint au maire, chargé de la vie étudiante, relations internationales et tourisme de la ville de Caen
Suppléante: Madame Amandine GOGUILLON, 1^{ère} adjointe jeunesse et sports à la ville de Caen

Monsieur Augustin BOEUF, conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la vie étudiante à Le Havre Seine Métropole
Suppléante: Madame Oumou NIANG FOUQUET, adjointe au maire, chargée de l'éducation et de la jeunesse à la ville du Havre

Monsieur Stéphane BARBÉ, vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche à la Communauté d'agglomération Le Cotentin
Suppléant: Monsieur Frédérick LEQUILBEC, vice-président en charge de l'habitat et du logement à la Communauté d'agglomération Le Cotentin

g) Personnalités désignées en raison de leur compétence

- Personnalités désignées par la rectrice :

Monsieur Luc VERDURE, vice-président formation et vie universitaire, en charge de la CFVU, université Le Havre Normandie
Madame Corinne LAURENT, proviseure du lycée Jeanne d'Arc à Rouen

- Personnalités désignées par la rectrice sur proposition des représentants étudiants :

Monsieur Jérôme JOUIN GUÉRARD, ancien vice-président étudiant de Normandie Université (2021-2025) et ancien administrateur au CA de l'UNICAEN
Madame Emma FOURREAU, députée au parlement européen

Personnalités siégeant à titre consultatif :

Madame Christine LE NOAN, directrice générale du CROUS Normandie
Monsieur Eric LOBSTEIN, directeur adjoint du CROUS Normandie
Monsieur Vincent LANGEVIN, directeur adjoint délégué à la stratégie immobilière et à la transition écologique du CROUS Normandie
Monsieur Christian HAY, directeur des affaires générales et juridiques du CROUS Normandie
Madame Hadjria FATMI, directrice ressources humaines du CROUS Normandie
Madame Florence OLIVIER, agent comptable du CROUS Normandie
Madame Françoise DUBOS, directrice des affaires financières du CROUS Normandie
Monsieur Alban PHILIPPE, directeur vie étudiante du CROUS Normandie
Monsieur Eric GINESY, contrôleur budgétaire en région, DRFIP Normandie
Madame Stéphanie LEBOUIS, cheffe du département de l'accompagnement et du contrôle de l'enseignement supérieur, rectorat de la région académique Normandie

Article 2 :

La directrice générale du centre régional des œuvres universitaires et scolaires Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du CROUS Normandie, pôle de Caen et du CROUS Normandie, pôle de Rouen et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Normandie.

Fait à Caen, le 28 mai 2026



Valérie CABUIL

Rectorat de la région académique Normandie

R28-2026-06-10-00003

Arrêté relatif aux missions du service
départemental à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports du Calvados



Arrêté relatif aux missions du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Calvados

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE
RECTRICE DE NORMANDIE,
CHANCELIERE DES UNIVERSITES**

VU le décret n° 2019-1056 du 15 octobre 2019 portant création de l'académie de Normandie ;

VU le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

VU le décret du 12 mars 2025 portant nomination de la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie Madame Valérie CABUIL ;

VU le décret du 27 septembre 2021 portant nomination de Madame Armelle FELLAHI, directrice académique des services de l'éducation nationale du Calvados ;

VU le décret du 22 avril 2026 portant nomination de Monsieur David CLAVIERE, préfet du Calvados ;

VU le décret du 28 août 2023 portant nomination de Monsieur Yann FAUGERAS directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Calvados ;

VU l'arrêté du 18 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports de la région académique Normandie ;

VU l'arrêté du préfet du Calvados du 18 mai 2026 portant délégation de signature à Madame Valérie CABUIL, rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, dans le cadre des missions du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

VU le protocole national du 15 décembre 2020 entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports relatif à l'articulation des compétences entre les préfets et les recteurs pour la mise en œuvre, dans les régions et les départements, des missions de l'Etat dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative ;

VU le protocole départemental du 19 février 2024 relatif à l'articulation des compétences entre le préfet du Calvados et la rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, pour la mise en œuvre, dans le département, des missions de l'Etat dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique, et de la vie associative ;



ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRETE

Article 1 : Subdélégation de signature

Subdélégation de signature est donnée à Madame Armelle FELLAHI, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados, pour les actes et décisions visés aux articles 1 et 2 de l'arrêté du préfet du Calvados du 18 mai 2026 portant délégation de signature à Madame Valérie CABUIL, rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, dans le cadre des missions du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Armelle FELLAHI, sont habilités à signer les actes visés aux articles 1 et 2 de l'arrêté du préfet du Calvados du 18 mai 2026 portant délégation de signature à Madame Valérie CABUIL, rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, dans le cadre des missions du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports :

- Monsieur Yann FAUGERAS, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Calvados ;
- Monsieur Arnaud SIMON, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados ;
- Madame Marie PELZ, cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) du Calvados ;
- Monsieur Lucas RENARD, adjoint à la cheffe du SDJES du Calvados.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Armelle FELLAHI et en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie PELZ, sont habilités à signer les actes relatifs à la délivrance des cartes professionnelles d'éducateur sportif :

- Monsieur Christophe LESAGE, conseiller d'animation sportive ;
- Monsieur Maxime PESNEL, conseiller d'animation sportive ;
- Monsieur Jonathan BIDAULT, conseiller d'animation sportive.

Article 2 : Date d'effet

Le présent arrêté prend effet à la date de sa publication.

Article 3 : Publication et information aux tiers

Le secrétaire général de l'académie de Normandie et la directrice académique des services de l'éducation nationale du Calvados sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à Caen, le

10 JUIN 2026



Valérie CABUIL